

## **L'Espagne a extradé le citoyen belge Ali Aarrass au Maroc - Un état pratiquant la torture (17.12.10)**

*Ce 15 décembre à 16 heures, l'Espagne a extradé Ali Aarrass au Maroc; une décision prise en opposition à la demande formulée le 26 novembre dernier par le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève de ne pas extraire le citoyen belge. Le Haut commissariat avait donné deux mois à l'État espagnol et aux avocats de la défense pour argumenter leur position sur l'extradition.*

Il est de renommée commune que le Maroc torture de manière systématique les individus dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, motif invoqué par cet Etat pour museler toute opposition politique pacifique. Interpellée par la famille AARRASS depuis l'incarcération d'Ali et informé, précisément et de manière documentée, sur les risques encourus par Ali en cas d'extradition, le Ministre des affaires étrangères belge a refusé de prendre contact avec l'Espagne, dans le cadre des relations diplomatiques entretenues avec ce pays, afin de faire part ne fut-ce que de la préoccupation des autorités belges à l'égard de leur ressortissant.

LIRE LE COMMUNIQUÉ DE "JUS COGENS", le cabinet d'avocats chargés de la défense de notre compatriote:

«L'Espagne viole ses obligations internationales et soumet un ressortissant belge à un risque sérieux de subir la torture – les autorités belges ne réagissent pas»:

<http://www.freeali.eu/?p=397>

Soutenez les actions prévues - Consultez: [www.freeali.eu/](http://www.freeali.eu/)

Plus d'informations sur: [www.leclea.be/#Aarrass](http://www.leclea.be/#Aarrass)

.